

la lettre technique

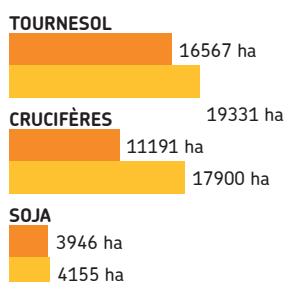
des agriculteurs multiplicateurs de semences oléagineuses

Malgré des contraintes techniques, réglementaires et maintenant sanitaires à l'échelle du pays, la filière française maintient le cap et reste le premier pays producteur de semences en Europe, ainsi que le premier exportateur mondial. Ceci notamment grâce à son réseau, sa technicité, son savoir-faire et ses innovations. La réactivité de notre association et de l'ensemble des acteurs de notre monde agricole doit être une valeur forte pour assurer cette continuité. Au cœur de cette conjoncture difficile, ce soutien auprès de nos adhérents et des professionnels semenciers reste primordial. Au travers de ses différents métiers et de ses nombreuses actions, l'Anamso continue de soutenir la compétitivité du modèle agricole semencier français. Technicité, recherche d'alternatives, réactivité, compétitivité, expertise et qualité sont nos engagements pour une filière forte, reconnue et attendue.
Laurent Bourdil - Président

CONJONCTURE anamso.fr

SURFACES OLÉAGINEUX

Baisse de 30% des productions prévue en 2020 : 31 704 ha contre 41 386 ha en 2019.



Surfaces semées (crucifères d'hiver 10000 ha), plus prévisions par sondage.

INFOS SPÉCIALES COVID-19

L'ANAMSO CONTINUE À DÉFENDRE SES ADHÉRENTS

Dans ce contexte sanitaire causant une situation particulière et des conditions de travail modifiées pour nous tous, les équipes de l'ANAMSO maintiennent l'activité. Nos 26 techniciens poursuivent les notations et les encadrements liés aux inspections des cultures, en respectant les règles strictes de distanciation et en prenant les mesures nécessaires pour limiter au maximum le risque de transmission et de contamination. **Nous les remercions pour leur investissement sans faille et leur professionnalisme envers tous les producteurs et établissements semenciers.** L'équipe salariée poursuit son activité en télétravail, les diverses réunions se font dans la mesure du possible par téléphone ou par visioconférence.

Il n'y aura pas de dérogation concernant la qualité des lots de semences pour la certification.

Récolt'EXPO

Organisé par



RÉCOLT'EXPO EST REPORTÉ EN 2021

En raison du contexte lié au Covid-19, la manifestation Récolt'Expo, journée consacrée au matériel de récolte en production de semences qui devait se dérouler à Castelnaudary le 11 juin, est reportée en 2021.

10 RÈGLES DU PRODUCTEUR DE TOURNESOL

SEMENCES COMMERCIALES

1

AVANT TOUT

Assurez-vous d'être en mesure d'honorer les conditions particulières annexées à la convention type de multiplication avant de signer votre contrat et d'implanter votre culture.

2

PROTOCOLES

Respectez impérativement les protocoles définis par l'obteneur, ils sont gages de la réussite de votre production de semence.

3

PRÉCÉDENT

Maintenez un délai de trois années sans culture de tournesol sur la parcelle, pour toute production de tournesol.

4

FILIATION

Demandez et conservez les certificats (étiquettes) de la semence-mère ils vous seront demandés lors de la première visite d'inspection.

5

ISOLEMENT

Il est impérativement réalisé avant la floraison de la production de semence. **500 m minimum** entre votre production de semence et tout champ de consommation.

+

SOYEZ VIGILANTS À NE PAS CROISER LES FEMELLES DANS LES MÂLES ET INVERSEMENT.

AMÉLIORER LES ITINÉRAIRES TECHNIQUES POUR AUGMENTER LES MARGES DE PRODUCTION

SEMENCES BIO

Du tournesol semence bio à la ferme d'Etoile

Cette année l'ANAMSO, au travers des actions techniques interprofessionnelles du GNIS, met en place sur la plateforme TAB (Techniques Alternatives et Biologiques) de la ferme expérimentale d'Etoile-Sur-Rhône (26) une parcelle de tournesol semence conduite en système biologique. Un essai dans le but d'acquiescer des références techniques et des indicateurs quant à la conduite en bio de cette production de semence. Un travail sur le pilotage de l'irrigation sera également mené.



DÉGÂTS D'OISEAUX

Participez à l'inventaire

Les déclarations que vous faites permettent de transmettre aux DDT l'impact des oiseaux sur les cultures et l'économie de la filière. Ce recensement sert aussi au reclassement en tant que nuisibles. Cela permet la mise en œuvre de moyens pour la recherche de solutions de luttés efficaces. **La déclaration peut**

se faire en ligne sur le site de Terres Inovia ou sur celui de l'Anamso.

anamso.fr

Un essai répulsif à base de soufre élémentaire

Cet essai va également être conduit sur plusieurs parcelles de productions de tournesol semences dans le cadre d'un projet national piloté par Terres Inovia.

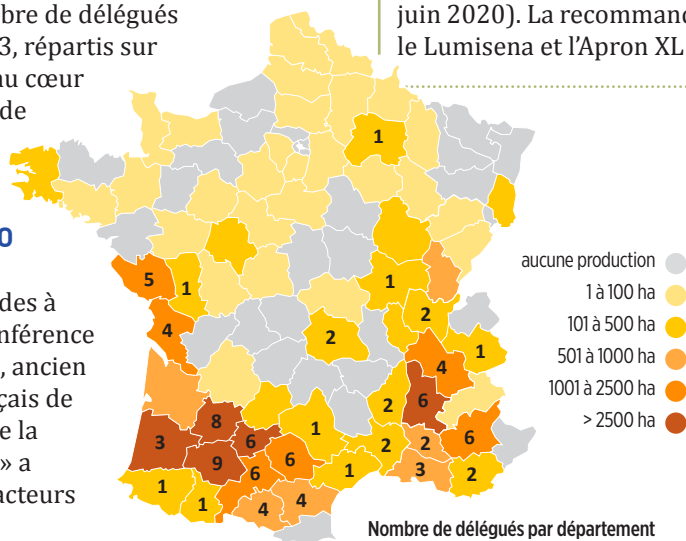
ACTUALITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

LES ÉLECTIONS DE DÉLÉGUÉS

Les élections de délégués se sont déroulées en mars. Compte tenu des surfaces de production sur ces 3 dernières années, le nombre de délégués ANAMSO passe de 82 à 93, répartis sur l'ensemble du territoire au cœur des zones de production de semences oléagineuses.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANAMSO

Elle s'est déroulée le 11 mars au château de Terrides à Labourgade (82). Une conférence menée par Fabien Pelous, ancien international du XV Français de rugby autour du thème de la « performance collective » a rassemblé les différents acteurs de la filière.



MILDIU DU TOURNESOL

Une nouvelle solution est disponible

La dérogation demandée par l'ANAMSO a été octroyée concernant le Lumisena (Dupont solution France SAS) en traitement de semences de tournesol sur productions de semences, uniquement pour 120 jours (du 4 février au 3 juin 2020). La recommandation de Corteva est d'associer le Lumisena et l'Apron XL pleine dose chacun.

RENDEZ-VOUS SUR LE SITE INTERNET DE L'ANAMSO

anamso.fr

BSV par région

Accédez au Bulletin de Santé du Végétal de votre région, synthèse hebdomadaire de l'état phytosanitaire des cultures.

LA LETTRE TECHNIQUE EST ÉDITÉE PAR L'ANAMSO DOMAINE DU MAGNERAUD 17700 ST-PIERRE D'AMILLY **POUR TOUT RENSEIGNEMENT** 05 46 28 29 25 OU 04 75 62 82 55 ET ANAMSO@ANAMSO.FR

6

SEMIS

Le semis des parents mâle et femelle est réalisé selon le schéma de production défini par l'obteneur. La culture est obligatoirement bordée dans le sens des lignes de semis par au moins deux rangées du parent mâle.

7

PURETÉ VARIÉTALE

La pureté variétale doit être irréprochable et préserver les qualités technologiques des variétés multipliées. Le maximum d'impuretés toléré à la floraison est **pour les femelles 10/1000** dont 5/1000 de fertiles et **pour les mâles 5/1000**.

8

ÉTAT SANITAIRE

Les parcelles de production présentant des plantes contaminées par le mildiou du tournesol doivent obligatoirement être épurées.

9

ÉTAT CULTURAL

Il doit être bon, des cultures homogènes permettent d'optimiser l'inspection. L'implantation, le désherbage, et la protection phytosanitaire influent sur la qualité de la semence (germination).

10

RÉCOLTE

La semence est fragile. **Effectuez des réglages** de la moissonneuse-batteuse donnant la priorité à la qualité des graines. **Nettoyer** minutieusement les matériels de récolte et de transport.



PRÊTEZ ATTENTION À LAISSER SUFFISAMMENT D'ESPACE ENTRE LES PLANCHES MÂLES ET LES PLANCHES FEMELLES. TOUTES LES FEMELLES DOIVENT ÊTRE BORDÉES PAR AU MOINS LE MÊME NOMBRE DE MÂLES DEMANDÉ DANS LE PROTOCOLE, ET CE SUR TOUTE LA LONGUEUR DE LA PLANCHE.